

Septembre  
Octobre 2021 - N°1

1. ORGANISATION CIO

2. PROTOCOLE SANITAIRE  
RENTREE SCOLAIRE 2021

3. PARCOURSUP  
PHASE COMPLÉMENTAIRE  
PÉRIODE DE CONSOLIDATION

4. ZOOM  
MÉTIERS DE L'ANIMATION



**RAPPEL**

ACCUEIL CIO

L'équipe du CIO vous accueille

**UNIQUEMENT sur RDV**

et continue d'assurer des permanences  
TÉLÉPHONIQUES ou par MAIL afin de répondre  
à vos questions sur l'orientation, l'affectation,  
Parcoursup, les dossiers spécifiques en  
cours...

Contact par mail de préférence :  
[cio.redon@ac-rennes.fr](mailto:cio.redon@ac-rennes.fr) ou au 02.99.71.15.10  
Pour un rendez-vous précisez vos coordonnées:  
nom, prénom, mail et numéro de téléphone



HORAIRE CIO

**PERMANENCES au CIO**  
**UNIQUEMENT SUR RDV**

**PÉRIODE SCOLAIRE :**

Lundi : 9h à 12h (accueil téléphonique)  
13h30 à 17h  
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :  
9h à 12h - 13h30 à 17h



**PERMANENCES VACANCES D'AUTOMNE**  
**(du 25 octobre au 7 novembre 2021) :**

Du lundi au vendredi :  
9h à 12h - 13h30 à 17h

1. L'ORGANISATION CIO

LE MOT DE LA RENTRÉE DU DIRECTEUR



Après une seconde année scolaire marquée par une situation sanitaire ayant impacté notre quotidien professionnel et personnel, cette rentrée 2021 s'inscrit dans un cadre que nous souhaitons plus serein. Toujours à votre écoute, l'équipe du CIO propose un accompagnement sur RDV avec la volonté forte de vous aider dans la construction de votre parcours et dans l'optique de faire aboutir vos projets personnels et professionnels. Présents au CIO et au sein des établissements scolaires publics, les Psychologues de l'Éducation Nationale vous attendent en RDV pour répondre aux questions que vous vous posez.

Affectation, orientation, difficultés scolaires, soutien psychologique sont les 4 piliers de notre activité et nous veillons à vous apporter conseils, méthodologie pour que cette année soit celle de la réussite.

Cette nouvelle année scolaire doit se placer sous le signe de la bienveillance et de l'écoute. Nous continuerons à renforcer ce lien de confiance avec vous et restons à votre service pour ensemble construire de belles perspectives. Notre équipe vous attend au CIO avec impatience, professionnalisme, disponibilité. Nous vous souhaitons une excellente année scolaire et une très bonne rentrée.

*« Ce n'est pas le vent qui décide de votre destination, c'est l'orientation que vous donnez à votre voile. Le vent est pareil pour tous » Jim Rohn*

Le Directeur et l'équipe du CIO

L'ÉQUIPE

DIRECTION

M HERBAJ Jérôme

PSYEN (psychologue éducation nationale)

Mme BILAU Krystel, Mme JOLYS Laurianne,  
Mme PINEAU Carole, M. PHILIPPOT DEGAND  
Yves, Mme RICAUD Isabelle.

PSYENS STAGIAIRES:

Mme LOUARN-GARNIER Guénola,  
Mme PHILIPPEAU Charline.

SECRETARIAT

Mme MORIN Virginie, Mme RICHARD Karine

ANIMATRICE MLDS

(Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire)

Mme COLLIBAULT Marie-Laurence

**NOS 5 PSYEN** conseillers en  
orientation assurent des per-  
manences sur **RENDEZ-VOUS**.

- Au CIO

- Dans les **ÉTABLISSEMENTS DE  
SECTEUR** (liste ci-dessous) merci  
de prendre directement contact  
avec le collège ou le lycée pour  
votre **rendez-vous en établisse-  
ment**.

ETABLISSEMENTS DE SECTEUR

Lycée Jean Brito - Avenue du Bois Greffier BP 27039 - 35470 BAIN DE BRETAGNE	Tel.: 02 99 43 31 31
Collège du Chêne Vert - 2 rue du Chêne Vert BP 37058 - 35470 BAIN DE BRETAGNE	Tel.: 02 99 43 72 56
Collège Simone Veil - Le Tirl 2 rue Bernard Picoult - 35320 CREVIN	Tel.: 02 23 35 62 60
Collège Noël du Fail - 3 av. du Général de Gaulle—BP 78023 - 35580 GUICHEN	Tel.: 02 99 57 02 61
Lycée GT Beaumont - 10 rue du Lycée—BP 90503 - 35605 REDON Cedex	Tel.: 02 99 72 37 37
LP Beaumont - 10 rue du Lycée—BP 90503 - 35605 REDON Cedex	Tel.: 02 99 72 37 37
Collège Beaumont - 10 rue du Lycée—BP 90503 - 35605 REDON Cedex	Tel.: 02 99 72 37 37
Collège Bellevue - 2 rue de Bellevue—BP 50339- 35603 REDON Cedex	Tel.: 02 99 71 43 46
EREA - 3 Quai Jean Bart BP 50339 - 35603 REDON Cedex	Tel.: 02 99 7138 66
Collège du Querpon - Route de Campel - 35330 VAL D'ANAST	Tel.: 02 99 34 93 23
Collège Gaël TABURET - La Roche des bouillons—35480 GUIPRY-MESSAC	Tel.: 02 21 68 11 11

## 2. RENTRÉE SCOLAIRE PROTOCOLE SANITAIRE

<https://www.education.gouv.fr/media/92774/download>



### Rentrée scolaire 2021

## Ce qui est prévu pour protéger les élèves et les adultes et assurer l'éducation de tous

- **Vaccinés ou non**, les élèves sont accueillis dans les écoles, collèges et lycées.
- Un protocole sanitaire est mis en place avec **4 niveaux de protection** selon le niveau de circulation du virus. La rentrée se fait au **niveau 2** du protocole, sauf dans certains territoires d'outre-mer où celle-ci a été reportée (niveau renforcé).

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
<b>Doctrines d'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours en présentiel en école primaire</li><li>• Cours en présentiel au collège</li><li>• Cours en présentiel au lycée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours en présentiel en école primaire</li><li>• Cours en présentiel au collège</li><li>• Cours en présentiel au lycée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours en présentiel en école primaire</li><li>• Cours en présentiel au collège</li><li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours en présentiel en école primaire</li><li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li><li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li></ul>
<b>Protocole sanitaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li><li>• Limitation des regroupements importants</li><li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li><li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire</li><li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li><li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li><li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li><li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li><li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li><li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li></ul>
<b>Activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li></ul>
<b>Protocole de contact-tracing</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Écoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li><li>• Collèges et lycées :<ul style="list-style-type: none"><li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li><li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li></ul></li></ul>			

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Août 2021

## 3. PARCOURSUP

PHASE COMPLÉMENTAIRE JUSQU'AU 16 SEPTEMBRE 2021

La phase complémentaire permet aux candidats de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux et d'accepter des propositions d'admission dans les formations qui ont des places disponibles.

### LES CANDIDATS CONCERNÉS :

- Ceux qui n'ont pas reçu de propositions en phase principale (candidats qui n'ont reçu que des réponses négatives à leurs vœux au 27 mai 2021 et ceux qui sont en attente pour tous leurs vœux).
- Ceux inscrits sur parcoursup qui n'ont pas confirmé de vœux au 8 avril 2021.
- Ceux qui ne se sont jamais inscrits sur parcoursup (doivent au préalable s'inscrire sur parcoursup avant le 14 septembre 2021 inclus).

**FORMULATION DES VŒUX** jusqu'au 14 septembre 2021 à 23h59 (heure de Paris).

**DERNIÈRES PROPOSITIONS ENVOYÉS** jusqu'au 16 septembre 2021 inclus.

## PERIODE DE CONSOLIDATION

### PÉRIODE DE CONSOLIDATION À PARTIR de la MI-SEPTEMBRE JUSQU'ÀUX VACANCES D'AUTOMNE

La période de consolidation de l'orientation a été mise en place pour tous les élèves ayant rejoint la voie professionnelle après la troisième. Ainsi, un élève a la possibilité de changer d'avis et pourra, jusqu'aux vacances de la Toussaint, sur proposition de l'équipe pédagogique et avec l'accord de l'élève et de sa famille, changer d'orientation. Après identification des places vacantes, l'élève exprimera son vœu qui sera étudié afin de procéder à une éventuelle affectation.

Toutes les formations de seconde professionnelle, de première année de CAP et de seconde générale et technologique, pourront être intégrées en tant que formations d'accueil, **sous réserve qu'elles disposent de places disponibles**. Les demandes de réorientation en lycée général et technologique feront l'objet d'une autorisation par l'IA-DASEN (Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) du département.

Les vœux des élèves concernés seront saisis dans leurs lycées d'origine et/ou par les services départementaux au plus tard à la fin de la première quinzaine d'octobre. Les résultats de l'affectation devront être diffusés aux familles avant les vacances d'automne pour que les élèves affectés puissent débiter leur nouvelle formation début novembre.



# LES MÉTIERS DE L'ANIMATION

Les métiers de l'animation permettent de travailler dans des domaines variés: culture, sport, éducation, multimédia..., les emplois sont divers !

Le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un atout pour être admis dans une formation d'animation.

**ANIMER / COORDONNER**  
**/ DIRIGER /**

## ANIMER

### ANIMATEUR(TRICE) SOCIOCULTUREL(LE)

<https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/animateur-socioculturel-animatrice-socioculturelle>

### ADJOINT(E) TERRITORIAL(E) D'ANIMATION

### ANIMATEUR(TRICE) DE LOISIRS

### ANIMATEUR(TRICE) ENFANCE

### ANIMATEUR(TRICE) JEUNESSE

### ANIMATEUR(TRICE) TECHNIQUE POUR ADULTES

### ANIMATEUR(TRICE) POUR PERSONNES ÂGÉES NON DÉPENDANTES

### ANIMATEUR(TRICE) AUPRÈS DE PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

### ANIMATEUR(TRICE) TOUT PUBLIC

### ANIMATEUR(TRICE) NATURE

<https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/animateur-nature-animatrice-nature>

### ANIMATEUR(TRICE) ENVIRONNEMENT

### ANIMATEUR(TRICE) DE QUARTIER

### ANIMATEUR(TRICE) SPORTIF(VE)

### ANIMATEUR(TRICE) EQUESTRE

<https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Metier/Metiers/animateur-animatrice-d-activites-physiques-et-sportives-pour-tous>

### ANIMATEUR(TRICE) SCIENCES

### ANIMATEUR(TRICE) JEUX ET ACTIVITÉS LUDIQUES

### ANIMATEUR(TRICE) MULTIMÉDIA

### ANIMATEUR(TRICE) DE PRESTATIONS FESTIVES

## COORDONNER

### ANIMATEUR(TRICE) TERRITORIAL(E)

### COORDINATEUR(TRICE) D'ANIMATION

### RESPONSABLE SECTEUR ÉCOLE

### CHARGÉ(E) DES ACTIONS SOCIO-CULTURELLES

### COORDINATEUR(TRICE) CULTUREL(LE)

### COORDINATEUR(TRICE) SOCIOCULTUREL(LE)

## DIRIGER

### DIRECTEUR(TRICE) D'ASSOCIATION

### DIRECTEUR(TRICE) DE STRUCTURE

### DIRECTEUR(TRICE) D'UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ

### DIRECTEUR(TRICE) D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

### RESPONSABLE DU SERVICE JEUNESSE

### CONSEILLER(ÈRE) D'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE

### INSPECTEUR(TRICE) DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

sports.gouv.fr

<https://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/Metiers-11424/Assistant-animateur/> (retrouver le guide « les métiers et les diplômes professionnels relevant du sport et de l'animation » au bas de la page)

## DISPOSITIF SESAME

### « 1 jeune 1 solution ».

Destiné aux jeunes de moins de 26 ans, ce nouvel outil facilite les recherches d'emploi, de formation ou de mission.

Le **DISPOSITIF SÉSAME** est un parcours individualisé dans le but d'obtenir une qualification dans le domaine de l'animation ou du sport. Il peut prendre la forme d'une remise à niveau dans les compétences de base ou l'obtention d'une préqualification comme le BAFA. Le jeune peut ainsi confirmer son envie de travailler dans les domaines concernés. Une aide financière peut également être mobilisée. Pour entrer dans un parcours Sésame, le jeune doit avoir entre 16 et 25 ans (30 ans s'il est en situation de handicap) et avoir un projet en rapport avec l'animation et le sport. Il doit également résider en quartier prioritaire de la ville (QPV), être en situation de décrochage scolaire ou sans qualification ou encore être sportif de haut niveau.

Source: CIDJ septembre 2021

onisep

SPORT

### Où exercent-ils leurs activités?

Les activités s'exercent dans des structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations...), ainsi que sous statut de travailleur indépendant. La fonction publique hospitalière et les entreprises privées du secteur tourisme ou des services à la personne figurent également parmi les employeurs.

Le secteur associatif et la fonction publique territoriale sont les employeurs principaux des animateurs des activités socioculturelles.

onisep L'information pour l'orientation

Retrouvez en prêt les brochures ONISEP « parcours métiers » au CIO.





# FORMATIONS ET DIPLOMES



**BAFA** (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et **BAFD** (le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) sont des diplômes qui permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.

Liste des Organismes de Formation en Bretagne <https://www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr/coms/listeOf.aspx>

## LES BREVETS ET DIPLOMES DES SPORTS ICI

[guide formations & diplômes Jeunesse et sports Bretagne 2020/2021](#) (mise à jour le 25 septembre 2021)

### Quelques exemples de spécialités

#### APRÈS LA 3ÈME

**CPJEPS** (Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)  
[CPJEPS mention animateur d'activités et de vie quotidienne](#)  
[Bac pro animation-enfance et personnes âgées](#)

#### APRÈS LE BAC

**MC** (Mention Complémentaire)  
[MC animation-gestion de projets dans le secteur sportif \(AGSS\)](#)

**BP JEPS** (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

[BP JEPS spécialité animateur mention animation culturelle](#)  
[BP JEPS spécialité animateur mention animation sociale](#)  
[BP JEPS spécialité animateur mention loisirs tous publics](#)  
[BP JEPS spécialité techniques de l'information et de la communication](#)

**DEJEPS** (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

[DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle mention animation sociale](#)

**DEUST** (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Technologiques)

[DEUST animation et gestion des activités physiques et sportives et culturelles](#)

**BUT** (Bachelor Universitaire de Technologie)

[BUT carrières sociales](#)

**DESJEPS** (Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)

[DESJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle mention direction de structure et de projet](#)

[Licence pro mention métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle](#)

**RAPPEL**



À vos agendas !

**14 ET 15 OCTOBRE 2021**

### LES MÉTIERS DU BÂTIMENT

Pendant deux jours, plus de 200 chantiers, ateliers et CFA (Centre de formation des apprentis) vont exceptionnellement ouvrir leurs portes aux scolaires de toute la France.


Une chance unique de découvrir les secrets « de fabrication » d'un bâtiment et des métiers qui ont du sens et de l'avenir. L'occasion aussi d'écouter les explications des pros !

[+ D'INFOS ICI](#)

**11 - 12**  
**14 - 15**  
**octobre**

**4 JOURNÉES DÉCOUVERTES** [+ D'INFOS](#)  
**L'INNOVATION ET SES MÉTIERS**  
Réservées aux élèves de 3e, 2de, 1ère et terminale  
mobilisant plus de 400 lieux innovants.

**OUTRE-MER DU 4 AU 8 OCTOBRE**

Courant **JANVIER 2022** 

prenez à saisir votre **DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT** sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

**ÉTUDIANTS, UNE BOURSE, UN LOGEMENT : FAITES VOTRE DEMANDE !**

**RENFORCEMENT DES PRÊTS ÉTUDIANTS GARANTIS PAR L'ÉTAT**

Le prêt étudiant est ouvert à l'ensemble des **étudiants sans conditions de ressources et sans caution parentale ou d'un tiers**, avec la possibilité de rembourser l'emprunt de manière différée. Il faut pour cela être inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur français, être âgé de moins de 28 ans et être de nationalité française (ou posséder la nationalité de l'un des États membres de l'U.E.).

Le montant maximum de ce prêt est de 20 000 euros.



Source: [guide de la rentrée étudiante 2021 - 16/08/2021](#) [ICI](#)

**CAMPUS FRANCE**  
**EXCELLENCE EIFFEL**

Le programme de **BOURSES D'EXCELLENCE EIFFEL** a été créé par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères pour permettre aux établissements d'enseignement supérieur français d'attirer les meilleurs **étudiants étrangers** pour s'inscrire dans leurs programmes de **master** et de **doctorat**. Le **Programme Eiffel** est réservé aux non-ressortissants français.

- Ouverture de l'appel à candidature : **semaine du 28 septembre 2021**.
- Date limite de dépôt **par les établissements** des dossiers de candidatures auprès de Campus France : **8 janvier 2022**
- Annonce des résultats : **avril 2022** [+ D'INFOS ICI](#)

Mais attention, les établissements universitaires peuvent ouvrir et clôturer l'appel n'importe quand entre le 25 septembre 2021 et 8 janvier 2022.